L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, NO. 19 RUE DU CHARTRES

NOUVELLES-ORLEANS.

VENDREDI MATIN, 24 NOVEMBRE.

France.

Les séances du 6 et du 7 novembre ont été employées, au Sénat, à la discussion d'un projet de loi sur l'administration de l'armée et, à la Chambre, à la discussion du budget de la marine.

Nous lisons dans les échos parlementaires de la *Patrie* :

Les votes de la Chambre des députés sur la cessation des poursuites ayant démontré qu'il était bien difficile, pour ne pas dire impossible, de former avant longtemps, dans la seconde Chambre, une majorité d'où l'extrême gauche proprement dite serait exclue, une haute intervention a fait pencher dans les conseils du gouvernement la balance du côté de la droite du ministère et a amené le cabinet à déclarer l'axe de sa politique, à s'appuyer plutôt sur la majorité conservatrice du Sénat.

C'est à la suite de cette décision, dont l'importance est capitale, que M. le ministre des finances a été chargé par ses collègues de déclarer au Sénat qu'il avait, en matière de finances, des pensées égales à celles de la Chambre des députés, et qu'il lui était, par conséquent, loisible de rétablir les crédits supprimés par celle-ci. Afin que la démonstration du changement opéré dans la politique du gouvernement fût bien évidente, on a voulu, qu'elle fût faite par un des ministres qui forment la gauche du cabinet; c'est pour cela qu'après d'assez vives résistances, on a obtenu de M. Waddington qu'il demanderait au Sénat de rétablir les crédits pour les frénités de théologie qui ont été supprimés par la seconde Chambre.

Nous sommes en mesure d'affirmer que M. le ministre de la guerre demandera au Sénat de rétablir les crédits de son budget supprimés par la Chambre des députés et notamment ceux relatifs au traitement des aumôniers militaires. Nous pouvons ajouter que M. le président du conseil ne posera, pas la question de confiance lors de la discussion du budget des cultes : il se désintéressera du débat, comme il vient de le faire pour la proposition Gaffiot, et se rappellera à la Chambre haute des décisions des gauches de l'Assemblée.

Dans les divers groupes du Sénat, on se préoccupe de la discussion qui va s'ouvrir prochainement sur le projet de loi relatif aux poursuites.

Les conservateurs sont unanimes à déclarer qu'ils feront repousser la loi tout entière, et l'on peut être assuré d'avance qu'ils auront la majorité. Ce résultat était prévu et le gouvernement y avait compté. Cela est si vrai que, après la séance de samedi, M. Dufaure avait dit à plusieurs de ses intimes : "Les votes de la Chambre me préoccupent peu, car je suis certain que le Sénat n'acceptera le projet de loi ni dans son intégrité ni en partie."

On lit dans la *Patrie* :

"M. Dufaure vient de choisir sa place au Sénat. Il siégera au centre droit."

LA DÉCOUVERTE DE LA CONSPIRATION EN ESPAGNE.

—1—

La *Patrie* reçoit de curieux détails sur la façon dont le gouvernement espagnol a pu découvrir le plan de la conspiration organisée par M. Ruiz Zorilla et dont on surveillait depuis quelque temps déjà les ramifications.

Il y a peu de jours, une femme résidant à Hendaye, où elle faisait le métier de commissionnaire, fut arrêtée par les douaniers espagnols, au moment où elle traversait la Bidassoa, comme suspectée de faire la contrebande.

Minutieusement fouillée, on ne trouva sur elle que deux petits paquets de lettres, soigneusement enveloppés, qu'elle déclara avoir reçus d'une personne d'Hendaye, pour en faire la remise à un employé de la poste. Les douaniers ne virent là qu'une simple infraction aux règlements de l'administration postale, et ils eussent laissé passer le fait sans l'intervention fort opportune du gouverneur militaire d'Irun, le colonel Arana, qui voulut voir de près les lettres que portait la contrebandière. C'étaient des lettres sans adresse, ayant seulement un numéro chacun, à l'un des angles, avec une simple initiale.

Le brave colonel fait tout de suite quelque machination, et il fit immédiatement conduire la commissionnaire à la prison de la ville, où, en compagnie d'un officier ministériel, il se rendit l'instant d'après pour procéder à un interrogatoire.

Tout d'abord la femme refusa de dire quelle était la "provenance des lettres qu'elle portait; puis, pressée de questions et sans doute fort inquiète du sort qui l'attendait, elle avoua les avoir reçues de la servante même de l'ex-député radical Escorizaza, ex-rédacteur en chef de la *Tertulia* sous le règne d'Amédée, lequel avait été contraint de quitter l'Espagne, quelques jours après la découverte des premières menées zorillistes, en avril dernier. Ce personnage, qui habitait Hendaye depuis lors, venait d'être éloigné de la frontière sur la demande du gouvernement de Madrid et interné dans une ville du centre; sa famille seule était restée sur la frontière sans doute pour faciliter ses manœuvres.

Lorsque le colonel Arana fut bien convaincu de l'importance de sa prise, il télégraphia au ministère, d'où on lui demanda l'envoi immédiat des lettres saisies, lui donnant ordre de faire arrêter l'employé des postes à qui elles devaient être confiées.

Vingt-quatre heures après, M. Canovas del Castillo avait sous les yeux les importants documents, et, sans pas attendre, il ordonnait l'arrestation de dix huit chefs militaires compromis et d'un certain nombre de civils.

—2—

LE DRAME D'ARMENTIÈRES.—Nous recevons de cette ville, dit un journal de Paris, les renseignements suivants sur le drame terrible que nous avons raconté hier:

L'émotion est loin d'être calmée. Loridan, dont les blessures ne sont pas aussi graves qu'on l'avait prétendu, a dû, sur l'ordre du parquet, être conduit hier soir à l'infirmerie de la maison d'arrêt de Lille.

"Sa seule préoccupation paraît être de ne pas mourir de faim; aussi a-t-il paru satisfait, lorsque le médecin lui a annoncé qu'on allait lui passer une sonde dans l'œsophage, afin d'y faire passer des aliments.

"Le doyen de l'église d'Armentières et le commissaire de police, qui sont allés le visiter à l'hospice, en ont reçu les mêmes réponses que le médecin qui l'avait interrogé la veille.

"Il persiste à affirmer, par signe, que son crime, prémédité depuis longtemps, lui a été inspiré par un ardent désir de vengeance. Il jouit de toute sa raison et répond invariablement "Non!" aux personnes qui lui demandent s'il était devenu fou avant de commettre son double crime.

"L'état de Mme Loridan est tout à fait désespéré."

Voici maintenant quelques nouveaux détails recueillis par l'*Echo du Nord* :

Jeudi matin ont eu lieu à Armentières, au milieu d'une foule énorme, les funérailles du jeune Loridan, la malheureuse victime du drame d'Armentières.

La mère, dont l'état ne permet pas d'espérer, ignore la mort de son fils.

Contre toute attente, la position de l'assassin n'est en contrairie améliorée. Les médecins ne considèrent plus comme impossible qu'il revienne à la vie, malgré d'horribles mutilations de la gorge. Il n'y a plus d'espérance aujourd'hui sur la préméditation de ses crimes.

Loridan continue à affirmer qu'il a agi dans un but de jalousie; et bien qu'on s'accorde à reconnaître que cette jalousie était immérilée, plusieurs faits témoignent qu'elle était invétérée chez l'assassin, et poussée à une incroyable violence.

Si l'état du blessé vient à permettre son transport à Lille, ordre est donné de le conduire immédiatement à l'infirmerie de la maison d'arrêt.

LES SOUVERAINS EN FRANCE. — Le tableau par département des électeurs municipaux et des électeurs politiques a été publié dans le dernier *Bulletin du ministère de l'intérieur*.

Ces listes contiennent pour toute la France 9,691,442 électeurs municipaux. L'année dernière, le total était, à la même date, de 9,605,139. L'augmentation est de 86,303.

Au contraire, il y a une légère diminution de 10,972 individus sur les listes complémentaires, comprenant ceux qui ne résident dans la commune que depuis six mois, et qui ne jouissent que du droit électoral politique. L'augmentation définitive pour l'ensemble des électeurs n'est que de 75,331.

On compte dans le département de la Seine 441,900 électeurs municipaux et 472,233 électeurs politiques.

En 1875, les électeurs politiques n'étaient au nombre que de 9,872,739; ils sont, cette année, au nombre de 9,963,070. Le 31 mars 1874, les listes politiques contenaient 9,911,787 noms, et les listes municipales 9,769,156; les mêmes listes, respectivement, le 31 mars 1873, 9,902,[illegible] noms et 9,[illegible] noms; et en 1872, toujours à la même date, 10,000,000 électeurs politiques et 9,941,606 électeurs municipaux.

Alors, pour la première fois, venait d'être mise à exécution la loi du 14 avril 1871, qui exigeait un domicile réel d'un an pour l'électorat municipal.

—3—

LA GUERRE DES EMPLÂTRES POREUX.—UN BONNETIER MÉMORE.—Après avoir essayé vainement de tous les remèdes connus pour alléger vos souffrances, demandez alors à votre pharmacien des emplâtres poreux du docteur de Bembo. Une seule expérience suffira pour faire de cet emplâtre un remède de famille; car c'est le plus puissant et le plus vigoureux des temps modernes. Il est purement végétal et supérieur à tout autre emplâtre, ongueant ou remède employé pour les maux extérieurs.

Leurs vertus remarquablement curatives sont supérieures à l'électricité et sont plus efficaces. C'est une grande amélioration sur les emplâtres poreux et qui représente l'habileté médicale progressive. Les emplâtres de magnétine de Bemon ne sont sous aucun rapport des pommades ou des remèdes patentés, et ils accomplissent tout ce qu'on dit qu'ils peuvent faire. Ils soulagent immédiatement et guérissent sans délai. Ils sont approuvés par plus de 8000 médecins et pharmaciens d'excellente réputation. Essayez-les. Prix 25 cents.

LE VOTE DE LA LOUISIANE EN 1874.

Pour faciliter à nos lecteurs l'intelligence des résultats donnés dans nos dépêches, nous reproduisons ici le vote de la Louisiane en 1874, tel qu'il avait été compilé par le comité démocrate sur les documents officiels.

TRÉSORIER.

Paroisses.	Nègres.	Dubuclet.
Orléans	22,734	12,000
Ascension	1,[illegible]	[illegible]
Assomption	1,[illegible]	[illegible]
Avoyelles	1,[illegible]	[illegible]
Baton Rouge, E.	1,[illegible]	[illegible]
Baton Rouge, O.	1,[illegible]	[illegible]
Bienville	[illegible]	[illegible]
Bossier	[illegible]	1,[illegible]
Caddo	[illegible]	[illegible]
Caldwell	[illegible]	[illegible]
Carroll	[illegible]	[illegible]
Catahoula	1,177	[illegible]
Cameron	[illegible]	[illegible]
Claiborne	[illegible]	[illegible]
Clairbornes	[illegible]	[illegible]
Concordes	[illegible]	[illegible]
Caddo	[illegible]	[illegible]
Feliciana, Est	[illegible]	[illegible]
Feliciana, Ouest	[illegible]	[illegible]
Franklin	[illegible]	[illegible]
Grant	[illegible]	[illegible]
Iberia	[illegible]	[illegible]
Iberville	[illegible]	[illegible]
Jackson	[illegible]	[illegible]
Jefferson	[illegible]	[illegible]
Lafayette	[illegible]	[illegible]
Lafourche	[illegible]	[illegible]
Lincoln	[illegible]	[illegible]
Livingston	[illegible]	[illegible]
Madison	[illegible]	[illegible]
Morehouse	[illegible]	[illegible]
Natchitoches	[illegible]	[illegible]
Ouachita	[illegible]	[illegible]
Plaquemines	[illegible]	[illegible]
Point Coupée	[illegible]	[illegible]
Rapides	[illegible]	[illegible]
Red River	[illegible]	[illegible]
Richland	[illegible]	[illegible]
Sabine	[illegible]	[illegible]
St-Bernard	[illegible]	[illegible]
St-Charles	[illegible]	[illegible]
Ste-Hélène	[illegible]	[illegible]
St-Jacques	[illegible]	[illegible]
St-Jean-Baptiste	[illegible]	[illegible]
St-Landry	[illegible]	[illegible]
St-Martin	[illegible]	[illegible]
Ste-Marie	[illegible]	[illegible]
St-Tammany	[illegible]	[illegible]
Tangipahoa	[illegible]	[illegible]
Tensas	[illegible]	[illegible]
Terrebonne	[illegible]	[illegible]
Union	[illegible]	[illegible]
Vermillion	[illegible]	[illegible]
Vernon	[illegible]	[illegible]
Washington	[illegible]	[illegible]
Webster	[illegible]	[illegible]
Wins	[illegible]	[illegible]
	72,400	69,544
Majorité de Menoure	2,856	

Les deux paroisses laissées en blanc donnent les résultats suivants :

	Menoure.	Dubuclet.
Carroll	325	[illegible]
De soto	1,397	[illegible]
	1,697	2,613
Majorité pour Dubuclet		916

LE VOTE DE 1874 POUR LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Voici, comme terme de comparaison, le vote officiellement proclamé par le bureau des retours de l'élection de 1874 pour maire :

Wards.	Pour maire. F. Labatut.	C. J. Leeds.
1	672	3,027
2	911	2,366
3	2,067	3,289
4	941	1,511
5	1,300	2,133
6	822	1,496
7	1,966	1,886
8	455	1,860
9	691	1,877
10	748	3,495
11	799	2,263
12	534	948
13	479	574
14	306	946
15	1,005	904
16	650	166
17	328	297
	14,971	26,917
Majorité de Leeds	11,946.	

LES VOTES ÉLECTORAUX POUR LA PRÉSIDENCE.

Voici la liste des votes électoraux auxquels ont droit les Etats dans l'élection présidentielle de 1876.

Nombre des électeurs	Etats	Nombre des électeurs	Etats
10	Alabama	5	Minnesota
6	Arkansas	6	Mississippi
7	Californie	5	Missouri
3	Caroline du Nord	11	Nebraska
7	Caroline du Sud	3	Nevada
3	Colorado	5	New Hampshire
6	Connecticut	9	New Jersey
3	Delaware	35	New York
4	Floride	21	Ohio
11	Georgie	3	Oregon
21	Illinois	29	Pennsylvanie
13	Indiana	4	Rhode Island
11	Iowa	10	Tennessee
5	Kansas	13	Texas
12	Kentucky	5	Vermont
10	Louisiane	11	Virginie
7	Maine	7	West-Virginie
8	Maryland	10	Wisconsin
13	Massachusetts		
11	Michigan	369	Total

LES VOTES PRÉSIDENTIELS DEPUIS 1789.

Année	Candidats.	Votes Populaires.	Votes Electoral.
1789	George Washington		69
1792	John Adams		71
	Thomas Jefferson		68
1800	Thomas Jefferson		73
	Aaron Burr		73
	John Adams		65
1804	Thomas Jefferson		162
	C. C. Pinckney		14
1808	James Madison		122
	C. C. Pinckney		163
1812	James Madison		128
	DeWitt Clinton		89
1816	James Monroe		183
	Rufus King		34
1820	James Monroe		Un seul vote en opposition
1824	John Q. Adams	108,272	84
	Andrew Jackson	153,271	99
	W. H. Crawford	46,618	41
	Henry Clay	47,136	37
1828	Andrew Jackson	647,231	178
	John Q. Adams	509,097	83
1832	Andrew Jackson	687,502	219
	Henry Clay	530,189	49
	John Floyd		11
	William Wirt		7
18	Martin Van Buren	761,549	170
	Wm. H. Harrison	736,250	121
18	Wm. H. Harrison	1,275,011	234
	Martin Van Buren	1,128,741	60
1844	James K. Polk	1,337,243	170
	Henry Clay	1,299,062	105
1848	Zachary Taylor	1,360,099	163
	Lewis Cass	1,220,544	127
	Martin Van Buren	291,263	
1852	Franklin Pierce	1,601,474	254
	Winfield Scott	1,385,453	42
1856	James Buchanan	1,838,169	174
	John C. Fremont	1,341,264	114
1860	Abraham Lincoln	1,866,352	180
	J. C. Breckenridge	847,953	72
1864	Abraham Lincoln	2,216,602	212
	G. B. McClellan	1,808,725	21
	1o S. Grant	3,015,071	214
	1o Seymour	2,709,613	80
	2o S. Grant	3,017,570	286
	2o Greeley	1,841,077	66

COMITÉ EXÉCUTIFDU PARTI DE LA DÉMOCRATIE NATIONALE.—Voici la composition de ce comité :

Alabama—Walter L. Bragg.
Arkansas—John J. Sumpter.
Californie—P. McCoppin.
Colorado—R. M. Hughes.
Connecticut—William H. Barnum.
Delaware—Roberson Hickman.
Floride—Gen. McCall.
Georgie—George T. Barrey.
Illinois—William C. Gandy.
Indiana—Thomas Tolin.
Iowa—M. M. Ham.
Kansas—I. P. Eaton.
Kentucky—H. D. McHenry.
Louisiane—B. F. Jonas.
Maine—Edmund Wilson.
Missouri—John G. Priest.
Maryland—O. Horsey.
Massachusetts—F. O. Prince.
Michigan—Edward Tainter.
Oregon—Ex-Governeur John Whitaker
Nevada—Robert P. S. Keating.
Nebraska—George L. Miller.
Minnesota—W. Lochrane.
New-York—Abraam S. Hewitt.
Virginie—Robert A. Coghill.
New Hampshire—Aaron V. Sulloway.
Rhode Island—Nicholas Van Slack.
Tennessee—William B. Bate.
Caroline du Sud—James H. Ryan.
Mississippi—W. R. Barksdale.
Vermont—B. B. Smalley.
New-Jersey—Miles Ross.
Ohio—John R. Pattson.
Pennsylvanie—William L. Scott.
Wisconsin—William F. Vilas.
Ouest Virginie—Alex. Campbell.
Texas—F. R. Stockdale.

A nos Abonnés des campagnes

Nous sommes obligés de payer à la Nouvelle-Orléans même, depuis le 1er janvier 1875, après la nouvelle loi du Congrès, le port de tous les journaux que nous expédions à nos abonnés de l'intérieur. C'est donc à ces derniers, à qui leur poste locale ne pourra plus rien réclamer, de nous rembourser, ou de nous payer le port en même temps que le prix de l'abonnement.

Le porte est de 10 cents par mois, pour l'édition quotidienne, et de 25 cents par an pour l'édition hebdomadaire.

Les maîtres de poste ainsi que nos agents devront donc se faire payer, en montant additionnel et nous le transmettre en même temps que le prix d'abonnement.

AGENTS DE L'ABEILLE.

M. JUST COMBE, à Donaldsonville, pour les paroisses Ascension, St-Jacques et Assomption.
M. PH. MACHET, Marchand, à Baton-Rouge pour les paroisses de Ouest et Est-Baton Rouge, Ouest et Est-Feliciana.
M. C. BERNARD, à Bayou Landing, Ouest Baton Rouge.
WILLIAM GIRARD, à Waterloo, paroisse de Point-Coupée.
LANDREAU, Maître-de-poste à Morganza pour la paroisse de la Point-Coupée.
H. DUPUY, Maître-de-poste à Mansfield pour des Avoyelles.
A. MARINAY, à la Nouvelle-Iberia.
M. EMONET, à Lafourche, paroisse de Lafourche.
M. L. DUPLESIX, à Napoléonville, paroisse de Lafourche.
M. WM. L. BOCHE, dépôt Maître-de-poste à Plaquemine, paroisse Iberville.
C. BORDET, à Franklin, paroisse St-Mary.
P. DAMARE, St-Martinville.
VALERY THIBODEAU, Port-Barre.
A. DUBIG, Alexandrie.
M. PITRUIS, Grand-Coteau.
ADRIEN SONNOULIN, Pointe-Pelée.
A. NEVEU, Vermillonville.
LAURENT CHERI, Plaquemine (Iberville).
A. BOYER, Marksville (Avoyelles).
SYLVAIN LEHMAN, Maître-de-poste à Jeanerette (Vermillon).
WM. MUDGEN, à Donaldsonville, sur date.
EDGAR DELIST, Rue St-Louis, Ouest.

SPECTACLES, BALS, &c.

ACADEMIE DE MUSIQUE
DE BIENVEILL.
Vendredi, 24 novembre 1876.
AU BÉNÉFICE DE MR. PAUL MURPHY.
Le célèbre comédien irlandais, MR. PAUL MURPHY, donnera ses 3 Grandes Représentations.
SAMEDI MATIN & SAMEDI SOIR.
Cette représentation du grand drame irlandais intitulé
"BRIAN"
SAMEDI, 25 novembre, Dernière soirée de MR. PAUL MURPHY.
DIMANCHE, 26 novembre, Dernière soirée de MR. PAUL MURPHY.
Le célèbre comédien irlandais, MR. PAUL MURPHY, accompagné par FRANK E. ALLEN, pianiste, dans son admirable et dramatique tableau, intitulé
MATRIMONIA.

Association dramatique Orléanaise
THEATRE DE L'OPÉRA.
Représentation donnée au bénéfice de la BIBLIOTHÈQUE DE L'ASSOCIATION.
Le Théâtre de l'Opéra, Le Comité de l'Association, Le Chef d'Orchestre, Les Artistes de l'Association, Les Trois Chœurs!
Comédie en 1 acte, CAIRE Monsieur.
Lundi 27 novembre, PAIX DU MÉNAGE!
Les Trois Chœurs!
Comédie en 1 acte, CAIRE Monsieur.
Lundi dernière, Les Trois Chœurs!
Pour les détails, voir les affiches.

L'Union Française.
LE Conseil de Direction avait devant lui, samedi, 4 M.M. les planteurs, qui, tous, ont dit, catégoriquement, que les demandes de travailleurs ouvrirent un emploi de travail sont toujours fort de la plus grande exiguïté.
Les Gens Spécialement Français, Les Français nouvellement arrivés et, depuis que le Canada d'Angleterre Gratuit, Seulement, pour Paris, Les Gens Spécialement Français et Vendredi et de chaque semaine à 8 1/2 heures du soir au siège de la Société.
EDGAR SAMUEL, Président.
M.M. les membres de la Société d'Union Française, qui sont dénoncés de ce jour, sont invités à se présenter à la Société et des services qu'ils rendent journellement à la Société et des services qu'ils sont appelés, en Europe, et tous les membres de la Société sont invités à assister à la séance.
Il faut être

THE NEW ORLEANS SANITARY EXCAVATING COMPANY.
(Incorporée par une loi de la Législature et ayant le privilège exclusif de vider les fosses, Nettoyage, &c.)
Cette Compagnie exécute le travail avec promptitude.
LES AVANTAGES DE L'APPAREIL INODORE.
dont elle se sert consistent en ce que le travail peut se faire à toute heure du jour ou de la nuit, en ce que les dépêts sont entièrement enlevés en ce qu'une fosse ordinaire est vidée en dix ou quinze minutes; en ce que le tout se fait à
BAS PRIX.
On reçoit les ordres aux bureaux de la Compagnie, No 153 de la rue de la Commune ou à la Ville No 6 Bureau de poste.

BOIS CHARPENTE
AU MOULIN "STAR,"
A l'angle des rues Rampart et Calliope.
(Nouvelle Iberia)
$17 00 par mille pieds de planches à rainures.
13 00 " " " " " ordinaires.
16 00 " " " " " à voliches.
Livrée sans frais de charroi.
Conditions comptant.
NICHOLAS CONNELL.
17 juillet—1 an—417

AVIS.
Département des Finances,
Hôtel-de-Ville—Nlle-Orléans, 1er Octobre 1876.
TOUTES les personnes qui doivent à la Ville de Nlle-Orléans des arrérages sont priées de se venir qu'il ne leur reste que peu de temps pour payer les Taxes jusqu'en 1875 en sursis et celles de 1874 et 1875 sont échues.
Après le 31 décembre prochain, toutes ces Taxes seront exigées en monnaie courante, avec intérêt, frais, &c.
ED. PILSBURY,
Administrateur.
1er oct.—1 m.—1 m. 31 déc.

CONSULAT DE FRANCE
—A—
LA NOUVELLE-ORLÉANS.
11 RUE ST-LOUIS.
Avis Nécessaire—Novembre 1876.
Sont invités à se présenter au Consulat de France, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs ayants droit sont invités à prendre d'en donner avis au Consulat.
A
Antoiny (Pharmacien) Gattey (Eugène)
Aubert (Nicholas) Grangbard (Leon)
B
Bess et (Jacques) Jaquinet (Jean Nicolas)
Bosse (Guillaume) L
Bidienne (Germain) Lacoste (Nima)
C Lob 11 (Gustave)
Callais (Auguste) Lefort (Mr Jean et Mme Vve)
Carlos M
D Maurosy (Laurent)
Bangin (Guidanne) Paillet (Mme F)
Devrecelet (Joseph) Peyronnet (Albert Guillaume)
Delait (Pierre) Pons de Grandpre
E Peyronnet (Charles)
Fatouets (Jean) Puente (Don Pierre et Perrine (Cipeda)
G S
Garnaz (Vve) Savignot (F)
Granville (Dr Henry C.) Thomas (le famille)
Guinchard (Eugène)
Marcelin
Goesin (Mme Vve)
Godlié & Sippert

Le Chancellerie du Consulat est ouverte tous les jours (le dimanche excepté) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après midi.
Inscrit
WYNNARD

Germania Insurance Company,
Bureaux No 124 de la rue de la Commune.
NOUVELLE-ORLÉANS.
Incorporée en 1866.
ASSURE CONTRE LES RISQUES DE FEU DE MER ET DE RIVIÈRES.
H. ZUBERBIER, Président.
FH. WIDEMANN, Vice-Président.
EMIL MAIER, Secrétaire.
H. KRONACH, Inspecteur.
Soutt—Soutt

Louisiana Savings Bank & Safe Deposit Company of New Orleans, La.,
A la clôture des affaires du 24 mars 1876.
RESSOURCES.

Prêts et escomptes	$[illegible]
Actions, bons et hypothèques	301,207 12
Propriété foncière	22,000 00
Caves de sûreté	10,000 00
Dépenses et taxes payées	7,700 77
Dû par des banques et des banquiers étrangers	4,482 00
Change américain	137,377 00
Echange pour le Clearing House	[illegible]
En caisse	128,128 54—[illegible]
	$[illegible]

PASSIF.

Capital, nouveau	$[illegible]
Do ancien	[illegible]
Surplus	[illegible]
Autres profits non partagés	[illegible]
Dû à des banques et à des banquiers étrangers	[illegible]
Dépôts individuels	[illegible]
Département des épargnes	220,469 71
Certificats dits "time"	[illegible]
	$[illegible]

Je certifie que le tableau qui précède est correct.
JOHN S. WALTON,
Caissier

Hibernia Insurance Company,
(Surcursale, No 37 de la rue du Commerce.)
JOHN HENDERSON, président.
F. IRWIN, vice-président.
THOS. F. BRAGG, secrétaire.

Gains	$913,494
Pertes payées	74,741
Bénéfice net	60,436

A une élection qui a eu lieu le lundi, 1er du courant, les membres dont les noms suivent ont été choisis directeurs de cette compagnie pour l'année courante:

W. Irwin	John Henderson
Thomas Kinc	John G. Ryan
Thos. Gilmore	W. J. Gunn
John T. Gibbons	Jas. A. Gibbons
Wright Ewin	Emile Gaudin
Sarah Pankins	John H. Kinne
	H. J. Gaspard

Ils, le 4 suivant, ont élu MM. John Henderson, président, F. Irwin, vice-président, et Thos. F. Bragg, secrétaire.
Les Directeurs ont décidé de payer quant d'intérêt sur les actions, sur le surplus, un dividende de 4 pour cent sur la [illegible] pour cent, payable à partir de ce jour, sur les actions [illegible] Les dividendes non réclamés portent intérêt.
Les actionnaires ne peuvent pas [illegible] 19 juin 1876 [illegible] Les actionnaires [illegible] MM. Wm. Mure, John Henderson, P. Pecoraro et R. A. Yerke [illegible] John T. Gibbons, John L. Adams, [illegible] Marrin, Andrew Stewart et Adam Tennant [illegible] ont été élus [illegible] Président.
M. Thos. Bragg [illegible] M. J. H. Kinne a été [illegible] Président.
La direction est [illegible]
F. C. MORRIS,
HENRY GAUDIN,
ANDREW STEWART,
JOHN J. ADAMS,
F. IRWIN,
ADAM TENNANT.
[illegible] Secrétaire.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre des Variétés.
CHARLES POTIER, Directeur.
ROSE MICHEL.
Les Plus Grands Succès de la Saison.
Les Plus Grands Succès de la Saison.
Les Plus Grands Succès de la Saison